



L'Hérault et le Canal du Midi à Agde (Identifiant national : 910001017)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34163040)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910001017, L'Hérault et le Canal du Midi à
Agde. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910001017.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 694458°-1813380°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 24/09/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 24/09/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Agde (INSEE : 34003)

1.2 Superficie

76,91 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de « L'Hérault et le Canal du Midi à Agde » se situe dans la plaine du Languedoc.

Elle correspond à l'Hérault, fleuve côtier, et au canal du Midi au niveau du nord de la ville d'Agde. Cette ZNIEFF s'étend sur 6 km de long pour une superficie de presque 80 hectares. Son paysage est constitué du lit de l'Hérault, du canal du Midi et de leurs ripisylves.

Cette partie de l'Hérault et du canal du Midi sont au coeur d'un environnement artificialisé (urbanisation d'Agde, nombreuses voies de communication) et agricole (plaine viticole de l'Orb). Les principales activités humaines qui s'exercent sont le tourisme fluvial, la randonnée sur les berges (à pied et en VTT notamment) et le transport de l'eau pour l'irrigation des terres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Périmètre d'acquisition approuvé par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Site inscrit selon la loi de 1930
- Site classé selon la loi de 1930
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Faunistique
- Insectes

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF englobe le fleuve Hérault du nord d'Agde jusqu'au lieu-dit « Belle-Rive » ainsi que le canal du Midi depuis le pont de Civry jusqu'à l'étang du Bagnas.

Deux ouvrages anciens, le pont de Civry et l'écluse du Bassin Rond sont donc intégrés dans la ZNIEFF. Les limites correspondent à la bordure extérieure des ripisylves.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Le patrimoine du fleuve Hérault est reconnu à travers divers classements qui favorisent sa conservation. L'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'Unesco permet de conserver son intégrité paysagère.

Cette ZNIEFF constitue une zone tampon vis-à-vis de son environnement agricole immédiat et un corridor écologique mis à profit par de nombreuses espèces animales pour se déplacer le long de ce réseau hydrographique.

Le patrimoine piscicole de l'Hérault est particulièrement sensible:

- aux aménagements hydrauliques (barrages),
- aux prises d'eau (stations de pompage),

- et surtout à la pollution organique, chimique et thermique, en lien avec les pratiques agricoles, les voies de communication et leur entretien, les stations d'épuration, les réseaux d'eaux usées

L'érosion naturelle des berges est un facteur d'évolution de la dynamique de cet écosystème : comblement du fleuve, sédimentation, déstabilisation des berges...

Plusieurs espèces exotiques, comme la Jussie (*Ludwigia ssp.*) ou l'Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), envahissent le milieu au détriment des espèces déterminantes de la ZNIEFF.

Pour conserver le patrimoine de la ZNIEFF, il faudra :

- éviter la modification du débit du cours d'eau ;
- éviter la consolidation des berges (enrochements, plantations) ;
- améliorer la qualité de l'eau alimentant l'Hérault et le canal du Midi ;
- contrôler la fréquentation touristique et les dégradations associées : zones de baignade, dépôt d'ordures, camping sauvage....

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Odonates 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Odonates	65384	<i>Macromia splendens</i> (Pictet, 1843)	<i>Cordulie splendide</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : Rufay Xavier, CEN LR				2000

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	65384	<i>Macromia splendens</i> (Pictet, 1843)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Rufay Xavier, CEN LR		